

Les entreprises face à la fraude au virement en 2021

— Une étude  trustpair  accenture 



**Comment se positionnent
les entreprises** face au

risque de fraude au virement ?

Édito.

La lutte contre la fraude au virement est une vraie priorité pour les Directions financières en 2021 et les résultats de l'étude confirment la perception qu'ont Accenture et Trustpair de ce marché en pleine évolution.

Cette problématique, désormais au cœur des préoccupations des ETI et des Grands Groupes, s'inscrit dans une double logique de digitalisation des services financiers, et de déploiement d'outils efficaces pour se prémunir des menaces de fraude.

Et pour cause, la transformation au pas de course imposée par la crise sanitaire à de nombreuses entreprises se révèle être un véritable terreau fertile pour les fraudeurs qui usent de moyens toujours plus sophistiqués pour arriver à leurs fins. L'heure est plus que jamais à l'action !

La sensibilité au risque est forte, les Directions Financières s'activent et mettent en place des actions de contrôle et de sensibilisation. Néanmoins, la question de l'efficacité de ces contrôles persiste en raison de leur caractère souvent manuel, chronophage et faillible... Le consensus sur le besoin d'une solution digitale pour contrôler les données des tiers et lutter contre la fraude est désormais réel.

Reste que les entreprises françaises sont globalement en retard sur le plan de la digitalisation et les budgets alloués, bien qu'en hausse, n'annoncent aucun phénomène de rattrapage sur les prochaines années !

L'étude révèle cette ambivalence : la sensibilité au risque augmente, mais peu d'entreprises sont équipées d'une solution digitale de prévention de la fraude au virement, ou ont l'intention d'investir dans ce genre d'équipement dès 2021. Le sentiment que «la fraude n'arrive qu'aux autres» est encore assez présent, et le choix d'investir intervient encore trop souvent après l'occurrence d'une fraude ou d'une tentative tout juste évitée !

Le travail d'évangélisation propre à tout nouveau marché d'équipement se renforce grâce aux retours d'expériences positifs des «early-adopters» et à l'intérêt grandissant des éditeurs et des cabinets de conseil sur le sujet.



— **Baptiste collot**
Président de Trustpair



— **Elodie Bananier**
Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

1

La lutte contre la fraude : une priorité pour les DAF en 2021

- Un sujet au coeur des préoccupations en temps de crise sanitaire 6
- Un sujet au coeur des préoccupations en temps de crise sanitaire 7
- Organisation : qui est en charge du sujet de la fraude dans les entreprises ? 8

2

Des dispositifs de contrôle inefficaces ?

- Programme de sensibilisation : première mesure de protection contre la fraude 9
- Programme de sensibilisation : première mesure de protection contre la fraude 10
- Des contrôles manuels faillibles et chronophages 11

3

Digitalisation : les Directions financières en retard

- Un taux d'équipement à la marge 13
- Un taux d'équipement à la marge 14
- La lutte contre la fraude s'inscrit dans une logique de transformation digitale 15
- Des projets d'investissements faibles à l'encontre des enjeux de sécurité 16
- Qu'attendent les Directions financières d'une solution de lutte contre la fraude ? 17

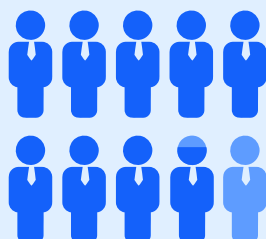
1

La lutte contre la fraude :

une priorité pour les
DAF en 2021

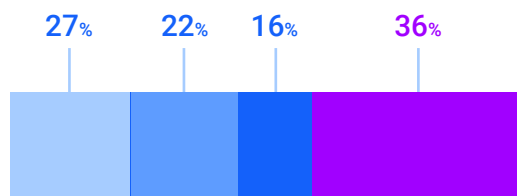


Un sujet au coeur des préoccupations en temps de crise sanitaire



LA LUTTE
CONTRE LA
FRAUDE
EST UN SUJET
IMPORTANT
POUR
89%
DES DAF

La lutte contre la fraude est un risque avec une certaine ancienneté. Aujourd'hui, la fraude cyber est un sujet prédominant. La lutte contre la fraude au virement est un risque connu, mais généralement banalisé par les entreprises.



- Projet de transformation digitale
- Tentative de fraude avérée
- Ordonnée par la Direction
- Crise sanitaire

POUR

36%

DES RÉPONDANTS, LES RISQUES SONT **EN AUGMENTATION** NOTAMMENT DANS LE CADRE DE LA **CRISE SANITAIRE**

Les risques de fraude ont véritablement explosé lors de la crise sanitaire, mettant à mal les processus manuels opérés par les entreprises. Des vagues de fraude au président ou au faux fournisseur lourdes de conséquence, avec par exemple un préjudice de 6,6M€ enregistré pour une grande entreprise pharmaceutique Rouennaise.

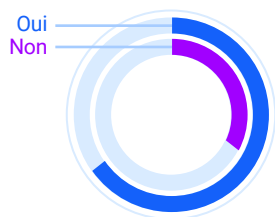


Définitivement, le sujet de la lutte contre la fraude est une vraie préoccupation pour les Directions financières et les trésoriers d'entreprise. Cela s'explique notamment par la dématérialisation des moyens de paiements, en particulier depuis la crise.

— **Elodie Bananier**

Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

Organisation : qui est en charge du sujet de la fraude dans les entreprises ?



2/3
DES ENTREPRISES
ONT UN SERVICE
RÉFÉRENT
SUR LE SUJET

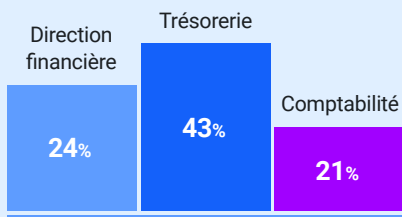
FOCUS

A quand le Chief Fraud Officer ?

Au sein de l'industrie financière, on constate des lignes métiers spécifiques, telles que le ou la Responsable Fraude. Mais ce n'est pas encore le cas chez les corporates. Le sujet est en effet généralement traité par la Direction financière.

La Direction financière garante de la sécurité des paiements

La trésorerie, la Direction financière et la comptabilité sont généralement en charge de la problématique, dans **88% des entreprises**.



Si la trésorerie est historiquement responsable des sujets "fraude", elle revêt aujourd'hui une casquette de prescripteur et de chef de projet. La solution anti-fraude doit être pensée comme une refonte globale du processus de contrôle de la donnée, et ce à tous les niveaux.

— **Baptiste Collot**
Président de Trustpair

2

Des dispositifs de contrôle

inefficaces ?

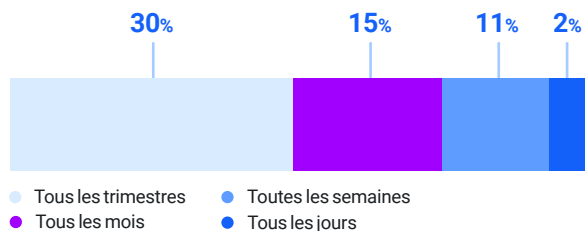


Programme de sensibilisation : première mesure de protection contre la fraude



66%
DES ENTREPRISES
ONT MIS EN PLACE
UN PROGRAMME
DE SENSIBILISATION
DES ÉQUIPES

A quelle fréquence les équipes sont-elles sensibilisées ?



58%
MÈNENT DES ACTIONS
DE SENSIBILISATION
AU MOINS TOUS
LES TRIMESTRES

FOCUS

Pourquoi mettre en place un programme de sensibilisation ?

L'usurpation d'identité digitale ou bancaire explose ! Le fait qu'un fournisseur sache qu'il est en relation d'affaire avec une entreprise menant des contrôles récurrents, systématiques et créant des remparts de protection contre la fraude permet de le rassurer. L'entreprise crée de la confiance vis-à-vis du fournisseur dans la relation d'affaire, mais aussi vis-à-vis du collaborateur qui sait qu'il opère dans un environnement sécurisé, où les contrôles sont systématisés, voire outillés.



Il y a un réel défi autour de l'awareness des employés. Soit on arrive à intégrer les sujets "fraude" dans l'ADN de l'entreprise, soit on le fait plus brutalement. Les coporates cherchent à progresser sur ce sujet.

— **Elodie Bananier**

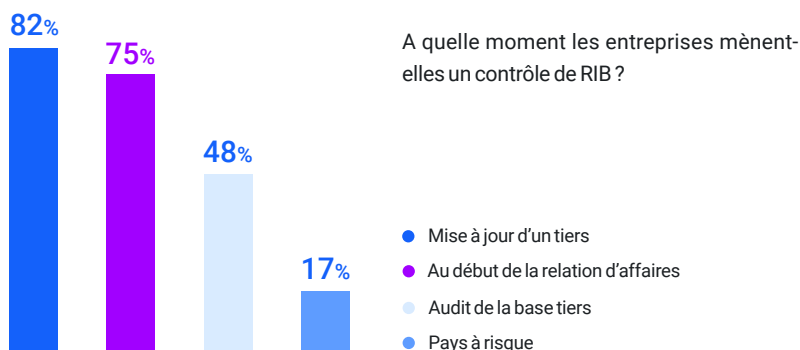
Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

Des contrôles manuels faillibles et chronophages

En 2020, quel dispositif de lutte contre la fraude les entreprises ont-elles mis en place ?

Vérification des IBAN **Renforcement de la sécurité**
Sécurité des données Programme de sensibilisation (par email)
Une personne/équipe responsable du contrôle
Contrôle périodique (semaine,mois)

Le contrôle de RIB : une pratique devenue évidente



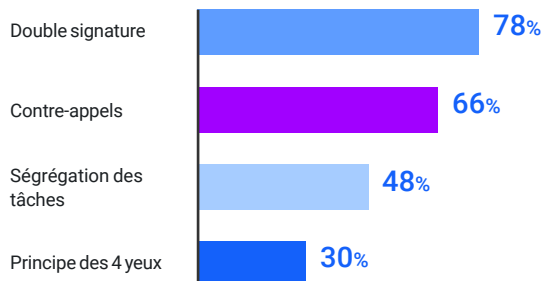
82% effectuent un contrôle systématique lors de la mise à jour du tiers, **75%** lors de l'établissement de la relation commerciale. Contrôler les RIB est devenu un réflexe pour les Directions Financières, mais rien ne permet d'assurer l'exhaustivité et la fiabilité de ces contrôles.



Aujourd'hui, les entreprises se font frauder car elles ne maîtrisent pas leurs données fournisseurs. Elles ne maîtrisent pas leurs données car elles appliquent des processus manuels. Avec la digitalisation de cette tâche, les équipes assurent plus de sécurité et rationalisent les processus.

— **Baptiste Collot**
Président de Trustpair

Les processus manuels mis en place



Les entreprises ont tendance à mixer les méthodes pour se protéger des fraudes. La double signature et le contre-appel sont les actions les plus répandues dans les entreprises françaises.

Une perte de temps pour les équipes



POUR

37%

DES ENTREPRISES, LE CONTRÔLE
DES COORDONNÉES BANCAIRES
D'UN FOURNISSEUR PREND
PLUS DE 30 MINUTES

FOCUS

Contrôles manuels : un rempart insuffisant ?

Si de nombreuses réglementations encadrent les entreprises concernant l'identification de leurs tiers, comme la loi Sapin II ou les procédures KYS, ces mesures ne sont malheureusement pas un rempart suffisant pour éviter le risque de fraude. En effet, les procédures de contrôle effectuées par les équipes opérationnelles s'accumulent et représentent une lourde charge. Réalisés manuellement, les contrôles sont chronophages et extrêmement faillibles. L'intérêt d'automatiser ces procédures est double : renforcer considérablement leur sécurité et diminuer les tâches à faible valeur ajoutée.

3

Digitalisation :

les Directions
financières en retard



Un taux d'équipement à la marge



Il y a 10 ans, il n'y avait pas de solutions spécifiques sur le sujet de la fraude. On parlait davantage de framework permettant de mettre en place certains contrôles.

— **Elodie Bananier**

Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés



SEULEMENT
16%
UTILISENT
UNE SOLUTION
TECHNOLOGIQUE

Au premier abord ce chiffre peut étonner, mais cela s'explique par l'émergence d'un nouveau marché : il s'agit d'un marché d'équipement, et non pas de remplacement.

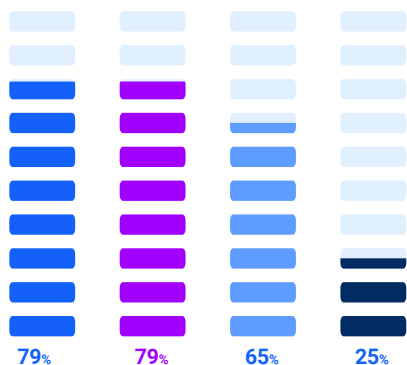


La fraude est intimement liée au digital. Pour autant, si la lutte contre la fraude est une top priorité pour les entreprises et s'inscrit dans un projet de digitalisation, seulement 16% sont équipées d'une solution digitale anti fraude. Les entreprises se battent avec des moyens complètement manuels face à des outils cyber. L'asymétrie de moyens est très forte.

— **Baptiste Collot**

Président de Trustpair

La lutte contre la fraude s'inscrit dans une logique de transformation digitale



POUR
79% DES ENTREPRISES
LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE
AU VIREMENT EST LA PREMIÈRE
PRIORITÉ EN MATIÈRE
DE TRANSFORMATION DIGITALE

- Renforcer la sécurité des données
- Renforcer la lutte contre la fraude
- Accélérer la digitalisation des outils de reporting et de prévision
- Améliorer la consolidation financière

« Bien que les Directions financières soient conscientes des enjeux de la lutte contre la fraude et aient comme priorité la transformation digitale, le niveau d'outillage en termes d'équipement anti-fraude reste à améliorer. »

— **Elodie Bananier**

Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés



POUR
86% DES DAF,
LA LUTTE CONTRE
LA FRAUDE SERA
UN SUJET IMPORTANT
EN 2021

Des projets d'investissements faibles à l'encontre des enjeux de sécurité



14%
ONT L'INTENTION
D'INVESTIR
DAVANTAGE
DANS DES PROJETS
DE DIGITALISATION



Aujourd'hui, les entreprises ont conscience qu'il faut agir, mettre en place des contrôles, et que ces actions s'inscrivent dans un projet d'accélération de la digitalisation. Il y a tout un travail à faire pour faire connaître ces solutions, les crédibiliser et nourrir le marché de retours d'expérience.

— **Elodie Bananier**

Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

FOCUS

Les entreprises se posent la question du «WAIT or BUY»

Considéré comme coûteux et complexe à mettre en place, de nombreuses entreprises n'osent pas sauter le pas du digital et préfèrent attendre (WAIT) avant d'adopter une solution digitale de lutte contre la fraude. Elles prennent alors le temps d'analyser et essayer les solutions du marché afin de trouver celle qui réponde à leurs besoins. Mais quand il y a fraude, il y a urgence ! Et c'est bien trop souvent lorsque l'entreprise atteint un stade critique que se pose la question de l'achat (BUY).

N'attendez pas de vous faire frauder pour digitaliser vos processus !

Qu'attendent les Directions financières d'une solution de lutte contre la fraude ?



Il y a un fort besoin de réassurer et d'éduquer le marché. Si les premières entreprises à s'être outillées contre la fraude étaient novatrices, le marché évolue vers une dynamique plus globale et arrive à un stade de maturité qu'il n'avait pas avant.

— **Baptiste Collot**
Président de Trustpair



6,4/10

LA NOTE MOYENNE
DE CONFIANCE
ATTRIBUÉE
AUX SOLUTIONS

Les attentes des DAF en ce qui concerne les solutions digitales de lutte contre la fraude

Fiabilité Rapide d'utilisation
Automatisation des tâches **Efficacité**
Sécurité **Simplicité**



Les entreprises sont conscientes qu'adopter une solution anti-fraude est très bénéfique, mais elles se posent aussi la question : comment j'adapte et j'organise mon modèle opérationnel autour de la solution pour avoir une démarche anti-fraude au virement complète ?

— **Elodie Bananier**
Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

Conclusion

Face à la fraude, personne n'est indifférent

Trop souvent, les Directions financières ont une vision très étroite du sujet de la fraude au virement. Pourtant, ce sujet est aujourd'hui global, et doit être intégré aussi bien à l'ensemble de la DAF qu'à son écosystème : client, fournisseur, collaborateur. Cet enjeu, les entreprises l'ont bien compris. Face à la problématique, elles s'organisent en interne et déploient de manière presque systématique des premières actions de sensibilisation ou de procédures afin de renforcer leurs mesures de sécurité.

Lutte contre la fraude : des dispositifs à renforcer

Mais pour assurer la maîtrise et la sécurisation des données fournisseurs, ces dispositifs sont insuffisants face aux bénéfiques qu'apporte une solution digitale de lutte contre la fraude. Et même si les entreprises sont unanimes sur le fait que la lutte contre la fraude est intimement liée à la digitalisation, elles ne sont visiblement pas encore prêtes à sauter le pas. Le défi de la transformation digitale est une nouvelle fois un sujet au cœur des discussions, mais ne s'inscrit pas pourtant au programme stratégique des Directions financières en 2021.

Un défi persiste : la digitalisation !

Ainsi, les entreprises sont soucieuses des enjeux de fraude au virement qui les menacent, et savent ce qu'elles ont à faire pour se prémunir de ces risques. Mais entre la théorie et la pratique, des barrières et réticences subsistent, freinant les entreprises dans leur chemin vers une haute sécurisation de leurs processus et de leurs données. Passer d'un programme de sensibilisation et de premières mesures de sécurité à la digitalisation des processus sera le prochain défi à relever pour les Directions financières.



Il n'y a pas de formule magique contre la fraude. Ça s'accompagne toujours d'une adaptation du modèle organisationnel pour tirer pleinement profit de ce qu'apporte une solution de lutte contre la fraude.

— **Elodie Bananier**

Senior Manager chez Accenture France – Responsable des offres Fraude et Sécurité Financière, Know Your X et Intégrité des Marchés

Méthodologie de l'étude

Mode d'administration

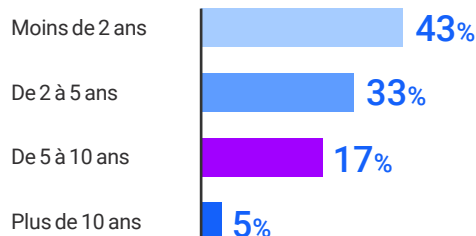
L'enquête a été menée du 07 décembre 2020 au 22 janvier 2021 auprès de 165 Directeurs Financiers et Directeurs Trésorerie d'ETI et Grands Groupes Français. L'enquête a été réalisée par administration d'un questionnaire par internet et par téléphone via la plateforme SPOKING POLLS

Profil des répondants

Entreprises selon le Chiffre d'Affaires



Ancienneté des répondants au sein de l'entreprise



Merci.

Nous espérons que la lecture de cette étude vous a éclairé sur la problématique de la fraude au virement et le positionnement des entreprises aujourd'hui.

Pour davantage de ressources sur la fraude au virement, rendez-vous sur notre blog Trustpair pour y retrouver des articles, webinars, cas clients et autres livres blancs.

— www.trustpair.fr/blog/

Besoin d'une solution pour lutter contre la fraude au virement ?

Trustpair accompagne les Directions financières dans l'automatisation des processus de contrôles des coordonnées bancaires des fournisseurs afin d'assurer la sécurité des paiements.

Avec la solution, les équipes Finance sont en mesure d'automatiser les tâches à faible valeur ajoutée, telles que le contrôle de RIB lors de l'ajout ou modifications de coordonnées bancaires dans la base tiers. Cette sécurisation des processus met un terme aux erreurs et anomalies présentes dans les référentiels tiers, permet de protéger votre entreprise des risques de fraude. Contactez un expert Trustpair pour déployer un projet de digitalisation et de sécurisation des paiements au sein de votre Direction financière.

Rendez-vous sur www.trustpair.fr pour en savoir plus !